



Grèce



(Source : Europa)



Population : 10 500 000 habitants
Superficie : 131 957 Km²
Capitale : Athènes
Monnaie : Euro
Langue officielle : Grec
Système politique : République
Adhésion à l'UE : 1981
Adhésion à l'UIHJ : 1952 (membre fondateur)

Les Dikastikos Epimelitis

Qui sont les professionnels chargés de l'exécution des décisions de justice, de la signification des actes ou du recouvrement de créances ?

Les *Dikastikos Epimelitis* sont les professionnels chargés de l'exécution des décisions de justice et titres ou actes en forme exécutoire et de la signification des actes judiciaires et extrajudiciaires.

Quel est le statut de ces professionnels ?

Les *Dikastikos Epimelitis* sont des professionnels indépendants et libéraux nommés par le ministère de la Justice. La profession et son accès sont réglementés. Il existe un *numerus clausus*. Ils sont soumis à des règles déontologiques, disciplinaires et professionnelles pour lesquelles ils doivent souscrire une assurance.

Comment sont-ils organisés ?

Il existe environ 2100 *Dikastikos Epimelitis*, dont environ 800 femmes, qui exercent la plupart du temps seuls et sans personnel. Ils ont une compétence territoriale attachée au

ressort du tribunal d'instance et ils sont très bien représentés sur le territoire national. La **Chambre nationale des huissiers de justice** représente la profession au niveau national.

Contact :

Chambre nationale des huissiers de justice
Rue Nikitara n°8-10
10678 Athènes - Grèce
Tel : +30 1 33 07 127
Fax : + 30 1 33 06 109
Email : epimelites@odee.gr
www.odee.gr

Comment accède-t-on à la profession ?

Aucun diplôme d'études juridiques n'est requis. Le candidat accomplit un stage d'une année chez un *Dikastikos Epimelitis* puis passe un examen professionnel suivi d'un séminaire de trois mois. Il est ensuite nommé par le ministre de la Justice. Des séminaires de formation continue sont organisés par la profession.



L'exécution des décisions de justice

Qui est chargé d'exécuter les décisions de justice en Grèce ?

Les *Dikastikos Epimelitis* ont le monopole de l'exécution des décisions de justice et des titres ou actes en forme exécutoire. Ils peuvent également procéder aux mesures conservatoires.

Peut-on contacter directement un huissier de justice pour faire exécuter une décision de justice ?

Le créancier peut contacter un *Dikastikos Epimelitis* de son choix, mais seul le *Dikastikos Epimelitis* territorialement compétent sur le lieu de l'exécution pourra procéder aux mesures d'exécution.

L'huissier de justice peut-il exécuter sur l'ensemble du patrimoine du débiteur ?

Les *Dikastikos Epimelitis* peuvent procéder à l'ensemble des mesures d'exécution concernant le patrimoine mobilier, immobilier, corporel ou incorporel du débiteur.

L'huissier de justice est-il responsable de la conduite de l'exécution ?

Le *Dikastikos Epimelitis* est responsable de la conduite des opérations d'exécution qu'il met en place après concertation avec son client.

L'huissier de justice peut-il obtenir des renseignements concernant le débiteur et son patrimoine ?

Les *Dikastikos Epimelitis* peuvent obtenir des informations des fichiers d'immatriculation des véhicules et des fichiers immobiliers.

Qui paye l'intervention de l'huissier de justice ?

L'intervention des *Dikastikos Epimelitis* est tarifée. Le débiteur paye les frais de cette intervention. En cas d'insolvabilité, c'est le créancier qui doit prendre en charge ces frais.

La signification des actes

Les huissiers de justice peuvent-ils procéder à la signification des actes ?

Les *Dikastikos Epimelitis* ont le monopole de la signification des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile et commerciale, à l'exception toutefois des actes en provenance de l'étranger.

Comment est réalisée concrètement la signification d'un acte ?

L'acte est remis physiquement par le *Dikastikos Epimelitis* à son destinataire. En l'absence du destinataire, l'acte peut également être remis à une autre personne rencontrée à son domicile, au gardien ou à une personne rencontrée sur son lieu de travail. Dans ces cas, un avis de passage est collé sur la porte du domicile du destinataire, une lettre est adressée le premier jour ouvrable suivant

par la poste et une copie est remise à l'agent de police local. Lorsque la destinataire a disparu, la signification est faite au parquet et deux annonces paraissent dans les journaux.

Quelle est la valeur juridique d'une signification ?

Un procès-verbal de signification est dressé et les diligences accomplies font foi jusqu'à inscription de faux.

L'huissier de justice intervient-il dans le cadre du règlement (CE) n°1348/2000 du Conseil sur la signification et la notification des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile et commerciale ?

Non. Les actes sont notifiés par un service du ministère de la Justice.



Le recouvrement de créances

L'huissier de justice peut-il procéder au recouvrement de créances ?

Non.

Les autres domaines d'intervention

L'huissier de justice peut-il réaliser des ventes aux enchères ?

Oui, mais uniquement dans le cadre de l'exécution forcée. Il ne réalise pas de ventes aux enchères volontaires.

L'huissier de justice peut-il effectuer des constats ?

Non.

L'huissier de justice peut-il représenter les parties devant les juridictions ?

Non.

L'huissier de justice peut-il donner des conseils juridiques ?

Non.

L'huissier de justice peut-il accomplir d'autres activités ?

Non.